

---

**DISCUSSION ARCHÉOLOGIQUE SUR LA TOUR DE L'ÉGLISE  
PRIMITIVE DE SAINT-EUSÈBE.**

---

Nous avons dit, au commencement de cette monographie, que nous étions entièrement dépourvu de titres et d'actes authentiques concernant l'érection de ces constructions, et par l'analogie des styles, nous avons attribué à chacune des parties une date approximative. Mais cette induction, pour être satisfaisante, a besoin d'être développée; il est essentiel de démontrer que les époques que nous avons assignées sont très-vraisemblables, non-seulement d'après la science archéologique qui permet aujourd'hui de fixer les dates approximatives à la simple inspection des monuments, mais encore d'après des événements historiques et contemporains.

Nous ne nous dissimulons point qu'une description de monument, quelle qu'elle soit, dès qu'elle n'est point appuyée sur des dates authentiques, perd de sa valeur comme document archéologique et historique; et cependant, faute de renseignements, on ne peut pas non plus abandonner les monuments pour ce qu'ils sont, dès qu'on ne peut en vérifier l'âge; c'est cette dernière pensée qui nous a déterminé à détailler St.-Eusèbe, parce que, bien que la date ne nous en soit pas connue d'une manière authentique, il n'en est pas moins un des monuments les plus intéressants sous le double rapport de son antiquité, de son caractère et du peu de ressemblance qu'il a avec les édifices connus des environs.

Saint Pallade, vingtième évêque d'Auxerre, qui, déjà, avait transféré hors des murs de la ville la basilique de saint Julien, « ne fut » pas, dit Lebeuf, le seul monastère qu'il bâtit; il en éleva un » autre assez près des murs de la cité, presque à l'occident d'hiver, sur » une petite éminence, et le dédia sous l'invocation de saint Eusèbe, » évêque de Verceil; il y eut cela de remarquable, dans l'église de ce » monastère, que le dôme qu'il y fit construire, du côté de l'orient, » était un édifice à la mosaïque, c'est-à-dire de diverses petites pièces » rapportées, parmi lesquelles l'or ne fut pas oublié. »

Ce fut vers l'an 640 que saint Pallade fonda ce monastère; le style en est nettement caractérisé par la courte description qu'en donne

**Lebeuf.** Le dôme qui fut élevé à l'est est un signe certain que cet édifice avait les caractères des monuments qu'on bâtissait alors, formés de la dégénérescence du style romain. Saint Didier, prédécesseur de saint Pallade, avait déjà, dès les premières années de son siècle, vers l'an 610, fait élever un grand dôme du côté est de la cathédrale, et l'avait orné d'or et de mosaïque; on voit qu'à cette époque les constructions offraient déjà quelques richesses dans leur ornementation.

L'église Saint-Eusèbe a servi de sépulture à son fondateur et à quatre autres évêques qui lui succédèrent : Scapilion, saint Tétrice, Foucault et Théodran; l'histoire ne faisant pas mention qu'il y ait jamais eu de cryptes, et les constructions n'en révélant point, il est à présumer que ces évêques eurent simplement leurs tombes placées à l'intérieur, sous les dalles du pavé. De 887 à 909, sous l'épiscopat d'Hérifrid, l'église fut enveloppée dans un incendie qui la détruisit presque entièrement, et qui dévora une partie de la ville. Cet évêque donna au monastère plusieurs fermes dont une partie des revenus devait être attribuée à la réparation de l'église. Ces dons n'ayant pu suffire pour rétablir convenablement les désastres causés par l'incendie, Gaudry, quarante-troisième évêque d'Auxerre, voulut, vers 950, la rebâtir à neuf; mais la mort l'enleva avant que son projet put être mis à exécution.

Ainsi, au commencement du x<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Eusèbe était dans un mauvais état; on n'a pu, sans doute, l'entretenir qu'avec peine jusqu'au commencement du xi<sup>e</sup> siècle, époque où elle fut entièrement dévastée. Les chanoines étaient fort pauvres, il leur était donc impossible d'entreprendre la reconstruction de cet édifice: une pareille tâche était au-dessus de leurs ressources; le peuple, de son côté, était peu disposé à contribuer à cette réédification, car nous voyons que, pour ramener son zèle, l'évêque Guy (915) fit rechercher les corps de saint Pallade et de saint Tétrice, se rendit le 30 juillet dans cette église, fit faire l'ouverture des tombeaux et en exhuma les ossements qu'il plaça au-dessus du grand autel pour être exposés à la vénération des fidèles.

Il est donc peu probable que l'église ait été refaite durant le x<sup>e</sup> siècle. L'an 1003, une guerre s'éleva entre le roi Robert, qui avait des prétentions au duché de Bourgogne et au comté d'Auxerre, et le comte de cette ville, Landry, qui était attaché aux ducs de Bourgogne. Le roi, assisté de Richard, duc de Normandie, qui commandait 30,000 Normands, assiégea la ville d'Auxerre; ses efforts ayant été infructueux, il se contenta de ravager tout ce qui était en dehors des murs de la ville. Le monastère de Saint-Eusèbe, à cause de son emplace-

ment élevé, a dû être envahi dès le commencement; aussi, les chanoines qui l'habitaient l'ont-ils immédiatement abandonné, le laissant à la disposition des assiégeants qui ne l'ont quitté qu'après l'avoir entièrement dévasté.

Ce fut sous l'épiscopat de Hugues de Châlons qu'eut lieu le siège d'Auxerre; cette ville, après ce siège, eut le malheur d'être brûlée deux fois, de 1050 à 1059. Du premier incendie, il n'échappa que l'église de Saint-Alban, que saint Germain avait fait bâtir dans le haut de la cité, et la cathédrale fut entièrement réduite en cendres; c'est alors, dit Lebeuf, que Hugues, au lieu de la rebâtir en moellon, comme elle l'avait été auparavant, en jeta les fondements sur le roc avec des *pierres de taille*, et fit faire les grottes ou cryptes telles qu'on les voit encore aujourd'hui. Dans le deuxième incendie, la cathédrale ne fut point endommagée.

L'évêque Geoffroy de Champalleman, en 1051, voyant que le monastère de Saint-Eusèbe, était complètement ruiné et dévasté, prit la résolution de le rétablir; il y plaça des chanoines et un abbé séculier; la reconstruction des bâtiments devint dès lors indispensable. La première chose à laquelle on dut songer fut de faire les logements en même temps que l'église, ou du moins la partie du chœur par laquelle on commençait généralement à édifier les temples religieux.

Ce fut évidemment dans la deuxième moitié du xi<sup>e</sup> siècle qu'on érigea les bâtiments du monastère et le chœur de l'église; le pan de muraille encore existant dans la cour du presbytère, ainsi que les anciennes arcades à plein cintre qu'on y voyait, il y a quatre ou cinq ans, sont bien de cette époque. Mais les constructions ont dû être quelque temps à s'élever: car, d'une part, les chanoines qui habitaient cette abbaye n'avaient pas une conduite très-régulière, et de l'autre, ils avaient fort peu de ressources. Leur inconduite fut même cause que Humbert, évêque très-zélé, les supprima, en 1110, pour les remplacer par des chanoines réguliers tirés de l'abbaye de Saint-Laurent (Cosne). Ainsi, il nous paraît démontré que le sanctuaire de l'église qui s'écroula, en 1523, et qui fut remplacé par la construction du xvi<sup>e</sup> siècle, a été bâti en même temps que les édifices claustraux; que ces constructions se ressentant de l'imperfection du travail de cette époque et de l'économie qu'on y apporta, n'ont pu durer aussi longtemps que les nefs construites plus d'un siècle après; que le pan de mur nord, du soubassement de la tour, est certainement un reste de cette première construction.

Les chanoines placés par Geoffroy de Champalleman n'ont pu cons-

truire très-promptement le sanctuaire, ils avaient beaucoup à faire pour leurs bâtiments d'habitation; ils avaient peu de ressources; ils étaient peu disciplinés, surtout vers la fin de leur résidence au monastère; ils se sont sans doute arrêtés à cette première construction de leur oratoire. Toutefois, nous admettrons qu'ils avaient commencé la tour et qu'ils étaient arrivés à la ligne de démarcation que nous avons déjà signalée dans la description.

En rapprochant les faits historiques des faits matériels, on trouve une parfaite concordance; en effet, les chanoines étaient pauvres, disons-nous, ils devaient conséquemment être ménagers dans leurs dépenses et nous remarquerons que, dans le premier étage, le parement extérieur seulement est en pierres de taille, tout le surplus étant en moellon, tandis qu'à partir de là, la construction est très-améliorée sous le rapport de l'exécution et du choix des matériaux.

Les piliers qui supportent la tour paraissent n'avoir jamais eu le même plan, ni la même forme, ni la même décoration que ceux des nefs, et ne sont pas sur le même axe; il est donc évident qu'ils sont d'une autre époque que ceux-ci; en outre, comme ils se trouvent entre la partie détruite et les nefs, c'est une nouvelle preuve que le sanctuaire de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle était entièrement placé à l'est des derniers piliers conservés.

Les caractères de la tour et de la flèche étant essentiellement différents de ceux du soubassement nord, nous en concluons qu'elles ne peuvent être attribuées au même *maître des œuvres*; du reste, elles ont été construites avec toute la solidité et même la légèreté désirables, et si elles ont résisté pendant sept siècles, l'ancien sanctuaire qui aurait dû être élevé d'après les mêmes principes, s'il l'eût été par le même architecte, ne se serait pas écroulé après trois siècles et demi; ce fait prouve que la tour et la flèche ne peuvent pas être l'œuvre des chanoines établis par l'évêque Geoffroy.

Nous pouvons admettre avec assurance que la partie démolie était antérieure à tout ce qui reste, sauf le pan de mur du nord de la tour, où se trouve la pesante arcade à plein cintre, qui serait aussi de la première époque, c'est-à-dire de la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Il est nécessaire de rappeler, avant d'aller plus loin, et pour mieux comprendre la série de faits que nous nous proposons d'énumérer, que les églises se construisaient par portions; c'est un fait tellement avéré que, soit que les cathédrales appartenissent à des chapitres pauvres, soit que l'on rencontrât des difficultés d'exécution pour se procurer de la pierre ou d'autres matériaux, il est toujours arrivé que ces

cathédrales offrent de grandes différences dans l'exécution de leurs diverses parties ; telle est , par exemple, la cathédrale d'Auxerre , dont le chœur actuel a été refait pendant qu'on se servait encore des vieilles nefs, et où l'on s'est remis à l'œuvre pour construire les nefs que nous admirons aujourd'hui, dès que les anciennes n'ont plus rempli le but qu'on se proposait.

De même, à Saint-Eusèbe, une fois le chœur bâti par les chanoines de Geoffroy, ceux de saint Laurent s'occupèrent, à leur arrivée, de l'édification des autres parties ; c'est à cette époque qu'on peut faire remonter la plus ancienne et dernière arcade à droite du chœur ; le chapiteau conservé sur le dernier pilier, démontre évidemment, par sa grossière et maladroite exécution, qu'il n'a pu avoir été fait en même temps que ceux des nefs ; en outre, l'arcade supportée par ces deux derniers piliers et leurs chapiteaux sont plus élevés que ceux du reste de l'église, et en diffèrent aussi dans leur ornementation.

Les divers systèmes de décorations qui caractérisent ces nefs, surtout la partie supérieure de celle du milieu, indiquent visiblement que les constructions se sont élevées lentement. Ce fut vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle que le prieuré de Saint-Eusèbe fut réuni à la cité, les nombreuses habitations qui s'étaient groupées autour de ce monastère en avaient fait un des faubourgs les plus importants ; il fallait donc, pour recevoir toute cette population, des nefs assez spacieuses ; et ce serait à cette époque qu'auraient été faites les nefs actuelles ; elles auront été commencées par les chanoines de Saint-Laurent qui, après avoir achevé la tour, vers 1140, se seront mis à l'œuvre en commençant par la partie est.

Les petites nefs ne présentent point de différences notables dans leur construction, sinon que les chapiteaux des piliers offrent, de l'un à l'autre, des différences très-sensibles dans leur décoration ; mais pour la nef centrale, bien que le soubassement soit assez régulier, on aperçoit quelques dissemblances dans les galeries où la partie occidentale, principalement, diffère de tout le reste, tant par ses ogives que par l'ornementation de ses chapiteaux.

D'après cela, voici comment nous croyons pouvoir classer l'ordre des constructions : la tour, par laquelle les chanoines réguliers ont commencé leurs travaux, aura été achevée vers 1140 ; les bas-côtés et le soubassement de la nef centrale sont du commencement de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle ; le haut de la grande nef est de la fin de ce même siècle ; et enfin le pignon ouest, dont la décoration est plus

avancée que partout ailleurs , est des premières années du XIII<sup>e</sup>, ainsi que toutes les voûtes de la nef centrale.

Maintenant que les faits historiques de Saint-Eusèbe nous ont guidé dans nos recherches sur les époques des constructions , nous allons, avant de nous appuyer en dernier lieu sur la science archéologique, avoir recours à d'autres faits, étrangers il est vrai à ce monastère, mais qui, peut-être, n'en auront pas moins de valeur, pour prouver la vraisemblance de ces dates, car c'est toujours là le point capital, les dates; ce sont elles, lorsqu'elles sont précises, qui font le principal mérite des descriptions monumentales; et en l'absence de faits positifs qui indiquent précisément l'époque d'une construction, il faut alors s'entourer de toutes les probabilités qui peuvent conduire à la solution de cette importante question.

Nous avons vu comment, à la suite de la destruction de l'ancien monastère, le chœur, écroulé en 1523, avait été rétabli par les chanoines de Geoffroy, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle; comment, après 1110, la tour avait été continuée par les chanoines qui avaient succédé aux premiers et comment, enfin, dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, après l'achèvement de la tour, et lors de la réunion du prieuré à la cité, les nefs actuelles avaient été construites et terminées seulement dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Sans doute, aux yeux de certaines personnes, toutes ces dates pourraient être contestables sous le rapport des énonciations historiques; car aucun titre, aucune charte, nous objecteraient-elles, ne dit qu'à telle ou telle époque aient été élevées telles ou telles parties de l'édifice; et en admettant même que des constructions aient véritablement été faites aux époques que nous venons de citer, rien ne prouve qu'elles n'ont pas été rétablies postérieurement et qu'alors toutes nos hypothèses, toutes nos conclusions tombent d'elles-mêmes; que nous ne pouvons rien affirmer, rien préciser sur aucune des dates que nous avons émises.

A ces objections, nous ne pouvons faire qu'une réponse, basée sur la science de l'archéologie. Si, effectivement, le monument interrogé, visité dans tous ses détails, scruté dans tous les sens, nous répond par ses caractères, par ses éléments, sa physionomie, que nos inductions sont en rapport avec ce qu'on a observé sur mille autres points, dans une infinité de cas identiquement les mêmes; si, dans une foule de monuments présentant exactement les mêmes caractères, on a des dates certaines qui sont les mêmes que celles que nous trouvons par

ces inductions , nous pourrons en conclure que nous avons de fortes raisons pour en agir ainsi.

Mais aux yeux de cette classe de logiciens , dont la rigueur du raisonnement s'oppose à l'acceptation de faits qui ne leur paraissent que vraisemblables , n'étant pas basés sur les deux propositions et les conclusions du syllogisme ; aux yeux de ces logiciens , disons-nous , les principes de l'archéologie sont des chimères ; ils dédaignent toute espèce de classification monumentale et se refusent obstinément à croire qu'on ait jamais pu découvrir une loi , une règle sûre , pour classer chronologiquement les édifices du moyen-âge ; règle , disent-ils , à laquelle les architectes d'alors n'ont peut-être jamais songé , et qui a été , soi-disant , établie par des investigateurs qui , prétendant aujourd'hui sonder jusqu'au fond de la pensée et des actions de ces artistes , ne donnent que des rêveries plus ou moins ridicules sur les progrès et la marche de l'architecture pendant les quatre siècles qui ont précédé le règne de François 1<sup>er</sup>.

Aujourd'hui le nombre de ces hommes qui , fort instruits d'ailleurs , nient la vérité de ces principes , diminue de jour en jour ; il est maintenant universellement reconnu qu'une classification , longuement et consciencieusement élaborée par de grandes recherches , est non-seulement possible , mais très-facile et très-précise ; qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle , chaque période est nettement et précisément caractérisée ; que les monuments antérieurs à cette époque , seulement , présentent encore quelques points difficiles et obscurs en raison de la pénurie des documents historiques , et de l'hésitation avec laquelle l'art se créa , jusqu'à ce qu'il se fût formé , pour ne plus suivre qu'une marche régulière dans ses différentes phases.

L'église de Saint-Eusèbe est classée dans cette dernière période , où l'architecture indécise prenait tantôt telle ou telle forme , tendant toujours vers un but unique , la belle époque ogivale du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est donc indubitable que les constructions actuelles ne peuvent être postérieures au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle ni antérieures à la fin du XI<sup>e</sup> , et que , par conséquent , les faits plus haut rapportés sont en parfaite harmonie avec les styles de l'édifice.

Continuons nos observations et étendons-les sur Auxerre même ; nous admettrons d'abord , comme principe fondamental , qu'une construction plus lourde , plus massive et plus rustique dans ses détails , plus imparfaite et plus grossière dans son ornementation , a dû précéder telle autre dont les traits sont plus fins , plus délicats , mieux finis ;

ce principe est très-admissible pour l'époque dont nous parlons, où l'art architectural se créait, pour ainsi dire, dans nos contrées, et se perfectionnait de jour en jour.

Comparons les diverses constructions de l'église cathédrale, pour lesquelles nous avons des dates plus précises et voyons si nous pourrions encore resserrer les styles de Saint-Eusèbe dans les limites que nous leur avons assignées. D'abord, les cryptes élevées par Hugues de Châlons, vers 1030, ont des proportions plus lourdes, des caractères plus grossiers que ceux de la tour de Saint-Eusèbe; la sculpture en est plus rare et plus massive; on n'y voit que du plein cintre pesant; les moulures, les ornements et les sculptures respirent une rudesse de formes qui caractérise l'enfance de l'art et sont évidemment empreintes, au simple aspect, d'une époque bien antérieure à Saint-Eusèbe.

Les tours de la cathédrale, sous Robert de Nevers, ne s'élevaient que jusqu'au bas de la couverture de l'église; elles furent achevées par les soins de cet évêque, et ce n'est que sous son successeur, le vénérable Humbaud, que la tour au-dessus de la chapelle Saint Alexandre fut couverte par une *flèche en charpente*; quant à celle qui se trouvait au-dessus du chœur, elle fut seulement voûtée en *grosses pierres* pour éviter les accidents qui eussent pu arriver aux cloches.

Si à la cathédrale, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, on couvrait encore les tours en bois, ou avec de grosses pierres, il est certain que le prieuré de Saint-Eusèbe, plus pauvre que le chapitre, n'était point en état de terminer la sienne, dans le cas où il en eût eu une, par une flèche aussi hardie et aussi légère que l'aiguille actuelle. Cette tour doit donc être postérieure à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

Nous arrivons à l'épiscopat de saint Hugues de Montaigu, de 1113 à 1136; nous trouvons dans Lebeuf : « On ne lit point que Hugues » ait rien fait faire à l'édifice de l'église cathédrale; mais il est marqué » qu'il fit rebâtir tout à neuf, et en *pierres*, la maison épiscopale; qu'il » la rendit plus vaste qu'elle n'avait été, et qu'il la fit couvrir de tui- » les. Quand le réfectoire ne serait pas de son temps, quoiqu'il paraisse » en être, il est certain que la galerie qui y est adossée, du côté de » l'orient, est un des fruits de ses travaux, puisque l'écrivain de sa vie » la désigne nommément et ajoute qu'elle est ornée de très-belles co- » lonnes élevées sur les murs de la cité, et que de là on peut voir les » vignes et le reste de la campagne. »

Nous voilà à l'époque où nous faisons remonter la construction de la tour. Il est indiqué, dans le passage ci-dessus, comme fait presque extraordinaire, que saint Hugues ait construit une partie de son palais



en pierres ; c'était donc l'habitude, auparavant, de bâtir en moellon. La tour de Saint-Eusèbe étant en pierre à partir du deuxième étage, c'est encore un signe évident qu'elle doit être au moins de cette époque ; en outre, la galerie ornée de belles colonnes est de style dit romano-byzantin, élevée vers 1125, il n'y a plus rien d'étonnant que les fenêtres de la tour soient de 1140 ; au palais épiscopal, on remarque encore les colonnes disposées par couples, alternées par une seule. Une disposition semblable se reproduit au troisième étage de cette tour ; les bases des colonnes de ces deux édifices diffèrent fort peu entre elles ; les proportions sont un peu plus sveltes, plus élancées à Saint-Eusèbe ; mais les chapiteaux, quoique dissemblables par leurs feuillages, n'en ont pas moins certains caractères de ressemblance et de famille, tels que les clous, les perles, et la manière dont ils sont couronnés par des impostes.

Si, de là, nous passons à l'an 1213, où Guillaume de Seignelay fit construire le chœur de la cathédrale tel que nous le voyons aujourd'hui, et qu'on le compare aux nefs de Saint-Eusèbe, on verra combien celles-ci, avec leurs lourds piliers, leur physionomie romane, leurs galeries peu élevées et encore encadrées dans le plein cintre, combien, disons-nous, tout l'ensemble de ces nefs est massif, comparativement à cette délicatesse et à cette légèreté qui caractérisent le chœur de Saint-Etienne ; conséquemment, la construction de notre cathédrale doit être postérieure à celle de l'église Saint-Eusèbe dont les parties les plus nouvelles ne peuvent remonter en deçà des premières années du XIII<sup>e</sup> siècle et les plus anciennes au delà de la fin de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle. C'est donc une œuvre qui a duré à peu près tout le XII<sup>e</sup> siècle à s'édifier.

Nous venons de limiter, par quelques indices historiques et par les quelques comparaisons que nous avons faites des monuments entre eux, la période durant laquelle la tour et les nefs avaient été construites ; ne possédant pas, ainsi que nous l'avons dit déjà, de documents authentiques, il faut nous mettre en garde contre l'erreur, même en établissant des faits probables, tels que ceux que nous avons posés ; nous allons tâcher de prouver, cependant, que tout ce que nous avons avancé est en parfait accord avec les principes de la science archéologique.

La classification chronologique des bâtiments du moyen-âge, d'après leur style, est une science reconnue aujourd'hui comme très-exacte ; de nombreuses preuves en ont fait foi et ont convaincu ceux qui se refusaient le plus obstinément à n'y pas croire. Cependant, cette

science, pour l'époque de transition, n'est point encore complète ; elle a besoin d'être grandement élaborée et présente encore beaucoup de points obscurs. Depuis l'invasion des hommes du Nord sur l'ancien territoire Celtique, jusqu'à l'apparition des premières ogives, les monuments, du reste assez rares, se prêtent fort mal à la classification, par suite de leur rareté même ; du défaut de renseignements historiques et par la grande variété des constructions qui étaient élevées sans ordre, sans principes et presque au hasard. Les constructeurs, dans ces premiers temps où la barbarie n'avait point encore entièrement disparu, élevaient leurs édifices, soit en compilant les formes des monuments qu'ils avaient pu voir dans tel ou tel lieu, soit qu'ils en construisissent d'après leurs propres idées, et ne pouvaient, alors, faire que d'informes constructions, sans style et sans caractères autres que la grossièreté dont elles étaient empreintes : résultat inévitable de l'ignorance absolue dans laquelle se trouvaient les architectes ; et cependant, une fois arrivé à une certaine époque, on retrouve dans la même contrée des formes admises en principe, comme, par exemple, le dôme dont on se servit, à Auxerre, pour les églises de Saint-Eusèbe et de Saint-Etienne ; mais de cette longue période, il n'y a réellement que les deux derniers siècles sur lesquels on a pu jeter quelque clarté.

Depuis la présence des premières ogives jusqu'à l'époque où cette forme fut admise, sans aucune exception, c'est-à-dire pendant le XII<sup>e</sup> siècle ; pendant cette oscillation constante, où le plein-cintre, agonisant, se débattait encore avec le nouveau style qui devait bientôt le détrôner ; pendant cette époque de transition, où les deux formes rivales avaient l'une sur l'autre, indifféremment, le dessus, la classification se trouve entourée d'obscurités, et restera encore bien longtemps sans pouvoir être parfaitement éclairée, parce que chaque pays chaque monument, pour ainsi dire, a son cachet particulier qu'il ne partage point avec les autres. Ce n'est donc que par l'ensemble des détails, par la vue générale de ces édifices qu'on peut seulement les classer comme appartenant à l'époque de transition, mais sans quelquefois pouvoir bien préciser la date certaine ; seulement, une fois le monument resserré entre deux limites, une fois qu'il est classé comme ayant été élevé pendant une certaine période, le problème est facile à résoudre si l'on peut se procurer quelques indices historiques qui puissent donner la trace des dates que l'on cherche.

Tel est le cas qui s'est présenté pour l'église de Saint-Eusèbe ; c'est un monument classé dans l'époque de *transition*, le XII<sup>e</sup> siècle, sauf quelques parties entièrement privées de plein cintre, comme celles du

pignon ouest, qui se rapprochent du XIII<sup>e</sup> siècle; avec cette donnée, il n'y a plus qu'à chercher, ainsi que nous l'avons fait, par l'histoire même des chanoines, les dates correspondantes à chaque portion de l'édifice.

Nous allons voir maintenant que ces dates sont encore en rapport avec ce qu'on a observé sur la généralité des formes de transition.

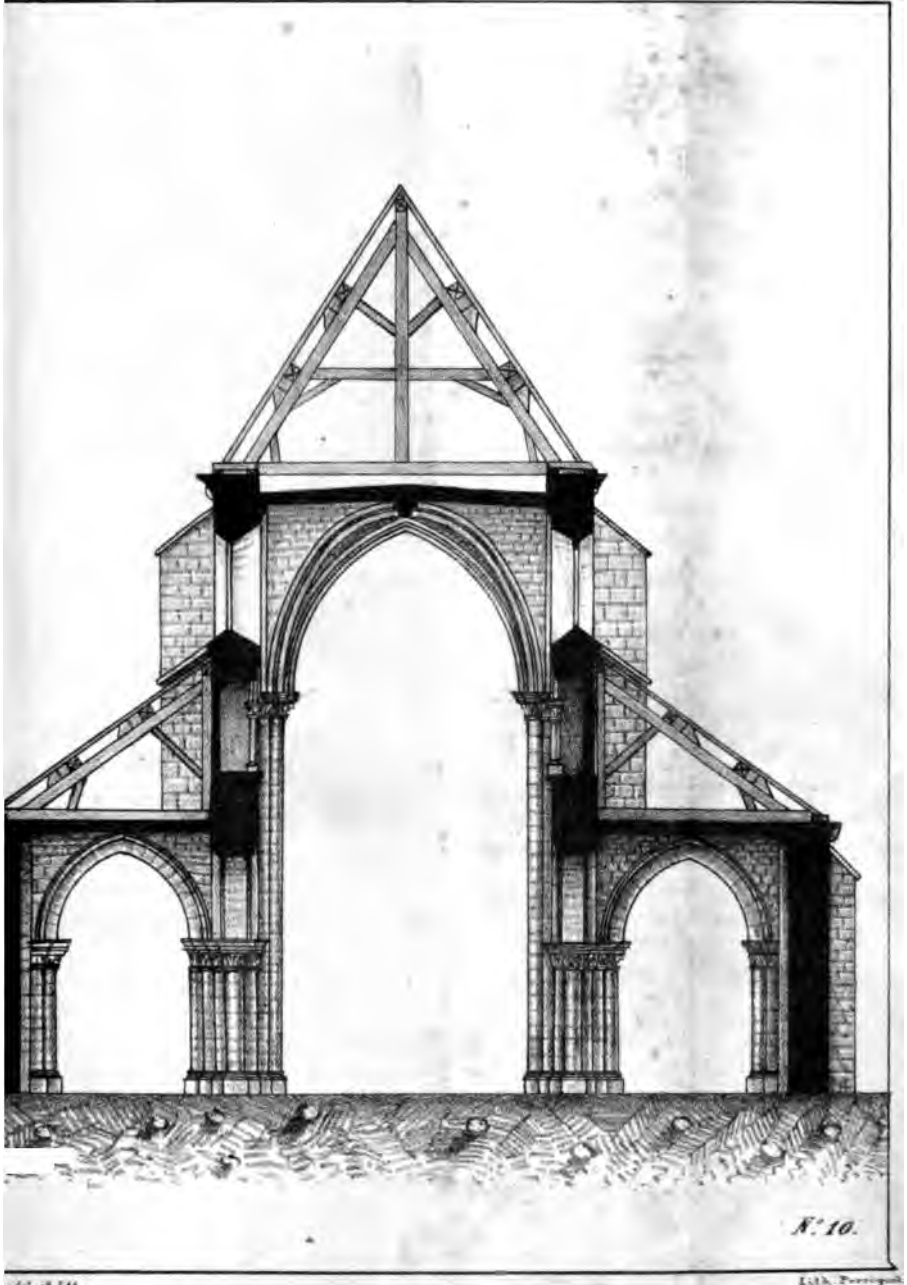
On définit ainsi cette époque de *transition* : celle qui comprend l'intervalle qui s'est écoulé entre le temps où le style à plein cintre avait constamment régné seul, et l'instant où l'ogive, à son tour, a trôné exclusivement pendant trois siècles consécutifs. Ainsi, par monuments de transition, on appelle donc ceux où l'arcade semi-circulaire et l'ogive ont paru simultanément, côte à côte, séparément, ou même alliées ensemble, quelle que soit, du reste, la place plus ou moins haute qu'occupe l'une d'elles, et quelle que soit la part de chacune. Mais à quelle époque le plein cintre a-t-il cessé de se montrer seul? Et quelle est celle où l'ogive a paru libre, débarrassée de la forme qu'elle venait de détrôner? Cette dernière époque est parfaitement connue; on la fait généralement remonter aux premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, et cette règle générale ne souffre pas d'exception à Auxerre, où le chœur de la cathédrale en est un frappant exemple; quant à la première, il est plus difficile de la déterminer.

Les principales difficultés qu'on éprouve dans cette détermination sont, d'une part, les documents historiques, ou les monuments eux-mêmes qui ont disparu; de l'autre, les progrès de l'architecture qui, à cette époque, n'étaient point les mêmes dans tous les pays, ni dans les deux écoles qui se trouvaient en présence l'une de l'autre; ainsi on rencontre, d'un côté, l'ogive seule apparaissant avec tous les caractères du style semi-circulaire, et de l'autre le plein cintre régnant exclusivement avec la physionomie de l'ogive; c'est à-dire qu'alors le plein cintre est élancé, à la légèreté de la forme ogivale et en a tous les ornements et toutes les moulures.

C'est alors que, dans ces cas, il faut étudier avec soin les profils, les chapiteaux, les bases, les principes d'ornementation, la physionomie de l'ensemble général, et surtout les proportions de l'édifice, pour reconnaître s'il appartient à la transition comme, par exemple, la tour de Saint Germain d'Auxerre, où le plein cintre, à l'exclusion de l'ogive, occupe tous les étages, et qu'on doit cependant rapporter également à l'époque de transition, parce que tous les détails en indiquent visiblement l'origine, ainsi que nous le verrons dans le parallèle que nous en ferons avec la tour de Saint-Eusèbe.

*Eglise S<sup>t</sup> Eusèbe d'Auxerre.*

Annuaire de l'Yonne 1848.



*coupe transverse deo Nefo dans leuo état primitif.*

pige  
n'y  
des

N  
ave

C

l'int

ava

trô

nu

laire

mè

moi

cu

seul

for

me

du

Au

qua

L

son

mè

cet

deu

ren

tèr

exc

ple

les

C

cha

de l

con

deS

occ

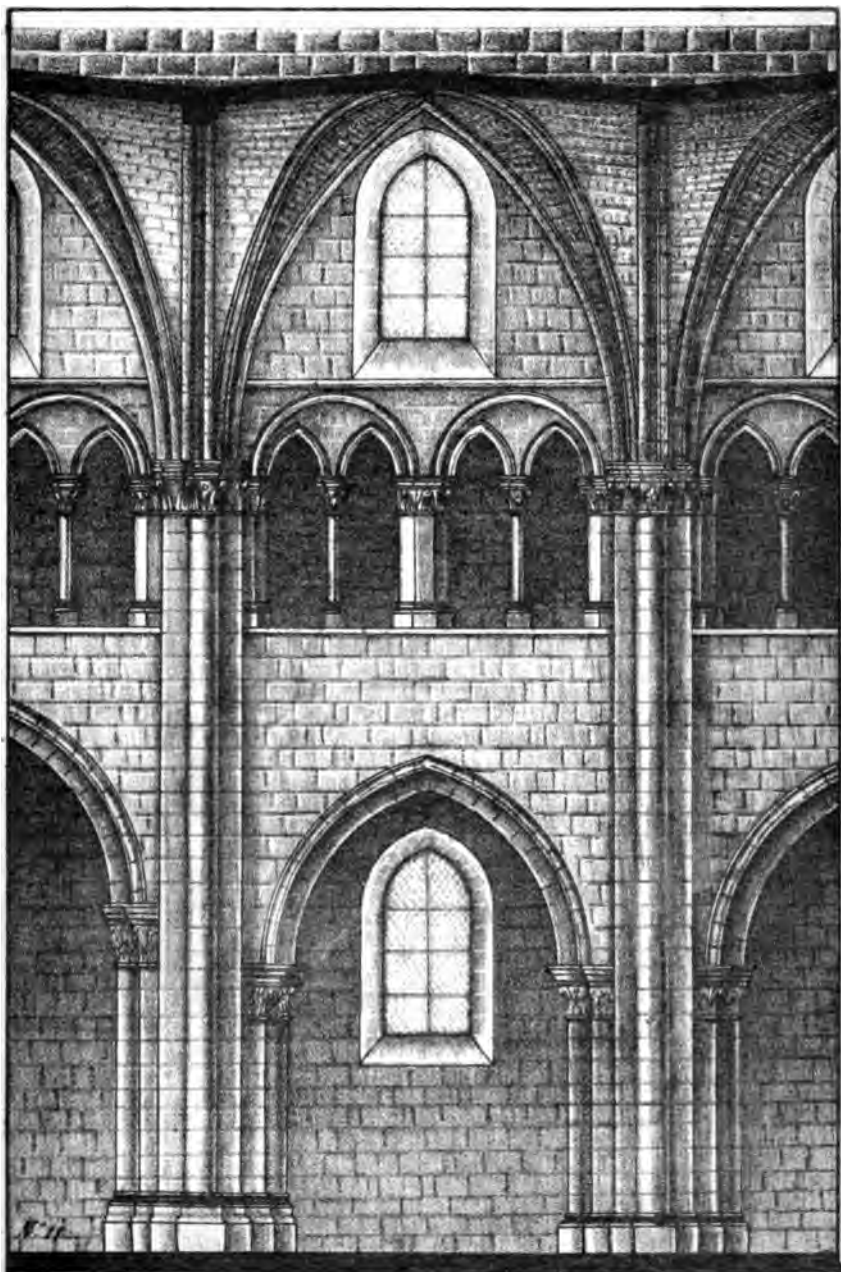
l'ép

me

fer

*Eglise St. Etienne d'Amboise.*

Annuaire de l'Yonne 1848.

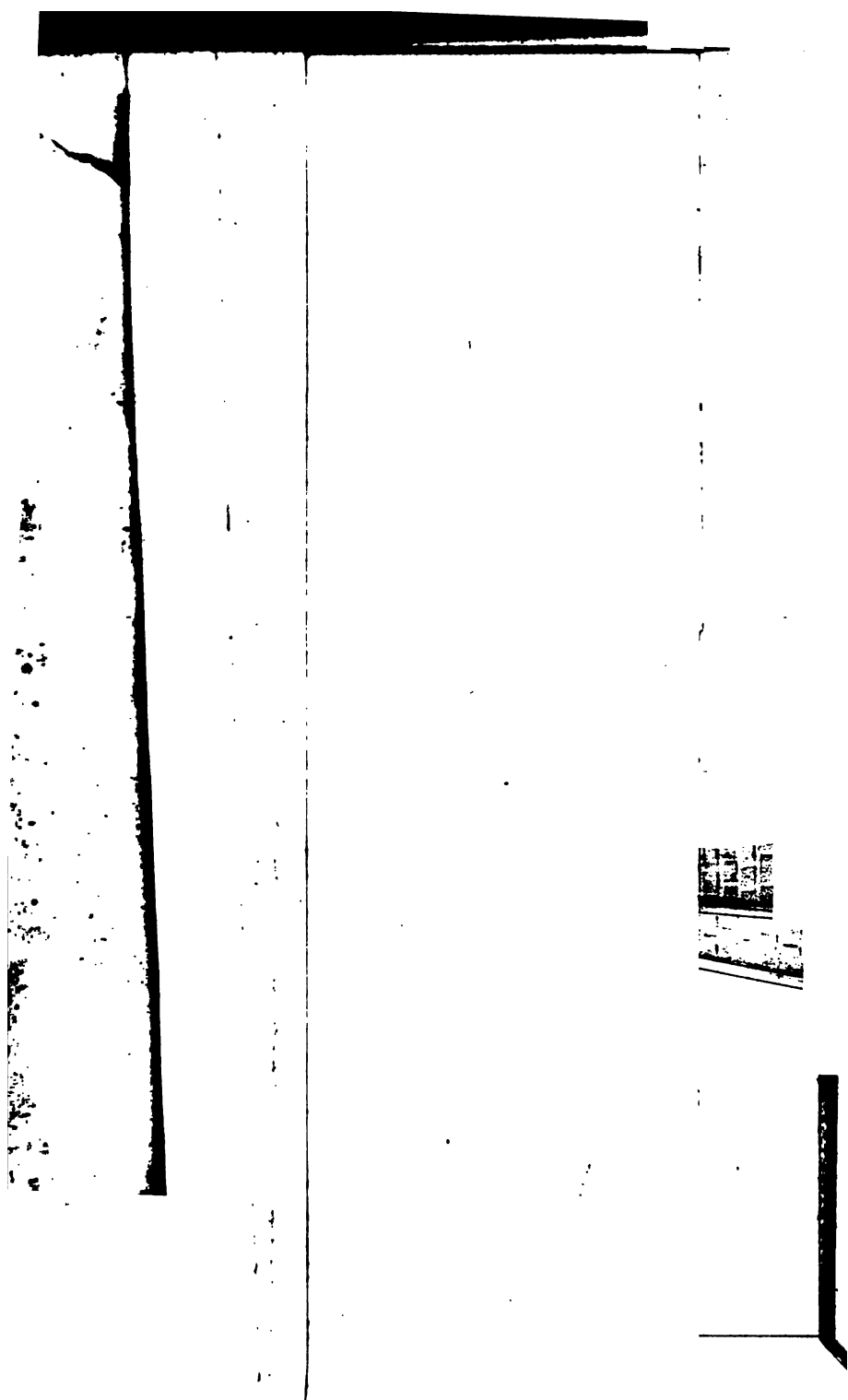


*N. II.*

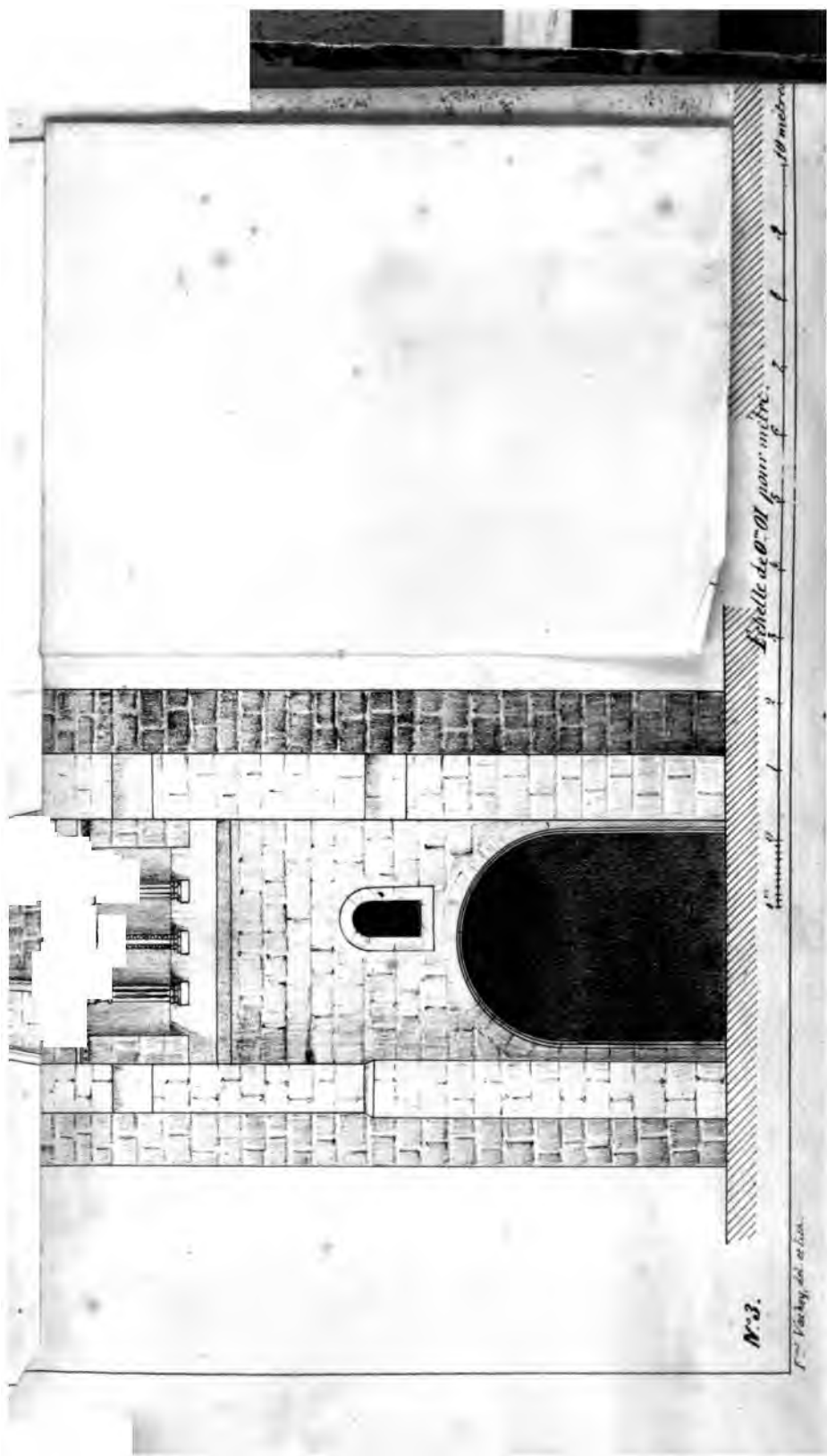
*Edif. de l'Yonne*

*Élévation d'une travée intérieure de la nef centrale.*









C'est donc dans la variation des formes, bien que contemporaines, quelquefois, que git la cause de l'obscurité qui environne encore la classification chronologique du XII<sup>e</sup> siècle. Sans doute, il y a un ordre qui paraît naturel et où l'on dira d'une manière générale, que là où le plein cintre prédomine et où la forme ogivale apparaît à peine, sont les plus anciens édifices; que ceux où ces deux formes sont à peu près employées également, sont moins vieux, et qu'enfin ceux où l'ogive l'emporte sur la forme semi-circulaire, doivent être les plus nouveaux; mais cette classification naturelle, qui pourrait paraître générale, admet des exceptions qui doivent tenir l'archéologue constamment en réserve; exceptions basées sur ce que, comme nous le disions plus haut, le plein cintre seul est quelquefois aussi récent que l'ogive mêlée avec lui. Ce n'est qu'à partir du jour où cette dernière est arrivée à sa perfection, où elle est enfin débarrassée des traditions romanes, au XIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle ce style fut définitivement formé, que l'on peut classer rigoureusement les édifices du moyen âge, parce que là, l'ordre du progrès est régulier.

D'une part, et c'est là l'opinion générale, il a été admis par plusieurs archéologues distingués, qu'avant le commencement du XII<sup>e</sup> siècle, on n'avait point élevé de monuments de transition, et que ceux antérieurs au règne de Louis VI étaient tous romans. D'une autre part, quelques savants se basant sur des textes dont l'application, suivant ces premiers auteurs, était fautive et erronée, faisaient remonter ces monuments à une époque bien antérieure; et enfin quelques-uns n'ont pas voulu en voir avant la dernière moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Cette importante question peut se résoudre assez facilement pour notre cité. Nous avons rapporté plus haut un passage de Lebeuf, dans lequel il nous dit que l'évêque saint Hugues de Montaigu fit faire la galerie que nous voyons encore sur la façade Est des bâtiments de la préfecture; et comme il fit reconstruire entièrement la maison épiscopale et que son évêché n'a duré que vingt ans, ce dut être vers 1120 ou 1125, environ, qu'on exécuta cette portion de la maison. Cette construction est encore toute romane et n'offre presque pas de caractères de transition; cependant, la sculpture en est assez délicate, l'art y paraît déjà avancé; conséquemment, on peut être en droit d'affirmer qu'il n'a pas dû exister à Auxerre de monuments de transition antérieurs aux premières années du XII<sup>e</sup> siècle.

Voici ce que dit M. Vitet, dont l'opinion n'admet pas non plus de transition durant le XII<sup>e</sup> siècle: « On peut, à cette époque (XII<sup>e</sup> siècle), » rencontrer des ogives éparses, on trouve même, à mesure que le

» siècle est plus proche de sa fin, de plus nombreux essais de la forme  
 » nouvelle ; mais ce ne sont que des essais isolés, des tentatives qui  
 » s'ignorent, des exemples sans imitateurs. Pendant les premières  
 » années du XII<sup>e</sup> siècle, ces essais ont dû se multiplier, sans toute-  
 » fois, qu'on puisse encore citer aucun monument à date certaine,  
 » dans lequel l'ogive joue un rôle vraiment important.

» De 1120 à 1140, au contraire, on aperçoit plus clairement un  
 » parti pris, une intention systématique de substituer la nouvelle  
 » forme à l'ancienne ; les ogives commencent à se montrer par séries  
 » et souvent même par étages superposés. Néanmoins, c'est presque  
 » uniquement dans l'intérieur des édifices, avec une sorte de mystère  
 » et de timidité, comme à Saint-Martin de Laon, par exemple, que  
 » les innovations osent se produire.

» Vers 1150, le nombre des monuments mi-partis va toujours en  
 » croissant ; l'ogive se montre de plus en plus hardie, et il est bien  
 » peu de constructions, soit religieuses, soit civiles, où l'on ne la voie  
 » se mêler aux arcs semi-circulaires.

» Enfin, après 1170, environ, l'emploi de l'ogive est devenu assez  
 » fréquent, assez habituel, non-seulement pour qu'il ne se construise  
 » plus un seul monument sans que cette forme y figure, mais pour  
 » qu'on commence à en construire où elle figure seule, à l'exclusion  
 » de toute autre forme architecturale. C'est-là la dernière période  
 » de l'époque de transition, période qui finit par se confondre, vers les  
 » premières années du XIII<sup>e</sup> siècle, avec l'âge du style à ogive propre-  
 » ment dit. Pendant cet intervalle, le plein cintre ne disparaît pas  
 » encore de la scène ; on le voit même, parfois, jeter un dernier éclat  
 » comme sur la tour méridionale de la cathédrale de Sens, bâtie en  
 » 1183 ; et quant à l'architecture à ogive, quoique déjà parvenue au  
 » terme de sa croissance, elle n'est pas encore en possession de tous  
 » ses moyens d'effet, elle n'a pas complètement le secret de son génie ;  
 » sa légèreté est encore un peu robuste, et ses voûtes ont beau s'élan-  
 » cer vers le ciel, on croit y voir planer encore, comme à Saint-Yved  
 » de Braisne, je ne sais quel souvenir de plein cintre qui les rabaisse  
 » vers la terre. En un mot, quoique le but soit bien proche, il n'est  
 » pas atteint, c'est encore l'époque de transition, c'est-à-dire la prépa-  
 » ration à quelque chose de plus pur et de plus parfait. »

Les principes que nous venons de citer, émis par M. Vitet et basés sur une foule d'expériences, ne s'appliquent-ils pas exactement au monument qui nous occupe ? Et d'abord, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, on peut, dit cet archéologue, rencontrer des ogives éparses,

on trouve de nombreux essais de la forme nouvelle, des tentatives qui s'ignorent, et des exemples sans imitateurs, n'est-ce point là la véritable description de cette ogive que nous voyons dans le premier étage de la tour Saint-Eusèbe; n'est-ce point là un exemple sans imitation, un essai de la forme ogivale combinée avec d'autres formes qui en altèrent la pureté; et ces segments de cercle n'indiquent-ils pas visiblement qu'on n'osait pas employer l'ogive seule, cette forme, nouvellement née, et dont on ne connaissait point encore l'esprit; en un mot, c'est-là le cachet de l'an 1110 environ.

Les caractères que M. Vitet attribue aux monuments élevés de 1120 à 1150 ne se retrouvent-ils pas exactement dans le surplus de la tour; l'ogive mêlée au plein cintre n'est plus ici, comme au dessous, un accident; elle y est employée systématiquement mariée avec le plein cintre encore chargé de la protéger.

Enfin, dit le même auteur, après 1170 environ, l'ogive, non-seulement est employée dans tous les monuments, mais encore elle y figure parfois toute seule; c'est-là la dernière période de la transition; les nefs de l'église Saint-Eusèbe, offrent encore une vérification exacte de ces principes; le plein cintre y est détrôné et n'apparaît plus que dans le triforium; c'est décidément l'ogive qui prédomine, mais non encore parvenue au terme du véritable caractère qu'elle eut au XIII<sup>e</sup> siècle; « elle n'a pas complètement le secret de son génie, sa légèreté est un » peu robuste. » Effectivement, bien que le style soit ogival, la forme des piliers est encore toute romane.

Les caractères de l'église de Saint-Eusèbe, archéologiquement parlant, sont parfaitement d'accord avec l'histoire du monastère; nous nous croyons donc suffisamment autorisé à admettre comme précises les dates que nous avons proposées; son âge ne peut être révoqué en doute, et l'on voit qu'ici, la transition a eu les mêmes phases que dans les pays voisins; que l'architecture y a suivi les mêmes progrès, et nous verrons même, en parlant de Saint-Germain et de la galerie de l'ancien évêché, que nous aussi, nous avons eu deux écoles, deux systèmes de construction pendant l'époque de transition.

FR. VACHEY, Architecte.

## EXPLICATIONS DES PLANCHES.

### *Coupe transversale de l'église dans son état primitif.*

On peut remarquer dans ce dessin : 1° que la hauteur de la grande nef est double de sa largeur ; 2° que la largeur des bas-côtés est les trois quarts de leur hauteur ; et 3° que les piliers buttants ou contre-forts des hautes voûtes sont portés en partie par les arceaux des bas-côtés.

Echelle de 0<sup>m</sup>,005 millimètres p. mètre.

### *Élévation d'une travée intérieure de la grande nef.*

Nous avons indiqué la sur-élévation des chapiteaux de la dernière arcade , à l'Est, côté sud. Le triforium, dans cette partie, est composé de piliers octogones alternés par des colonnettes isolées.

Echelle de 0<sup>m</sup>,01 cent. p. mètre.



